



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 09 avril 2025 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 09 avril 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

I- COMMUNICATIONS VERBALES RELATIVES AUX DOSSIERS PRIORITAIRES ET URGENTS

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Président de la République a réaffirmé l'importance stratégique des projets énergétiques et du déploiement de la transition énergétique nationale. Il a souligné, une fois de plus, qu'aucun développement durable n'est possible sans un accès fiable à l'énergie. C'est dans cette perspective que plusieurs projets prioritaires sont actuellement en cours de traitement au niveau du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), notamment : l'hybridation des centrales thermiques existantes, l'installation de nouveaux parcs solaires à travers le territoire national, ainsi que l'installation de la centrale thermique HFO 105 MW, propriété de la JIRAMA. Ce dernier contribuera à réduire significativement les charges liées à la location de groupes électrogènes auprès du secteur privé. C'est pourquoi un compte-rendu régulier de l'état d'avancement est présenté en Conseil des ministres. L'objectif clairement fixé est d'éviter, dès la prochaine période d'étiage, les graves délestages subis par la population l'année dernière. Le calendrier d'exécution des travaux fait l'objet d'un suivi rigoureux. L'implication de l'ensemble des parties prenantes – en particulier les responsables de la JIRAMA – est essentielle à la réussite de ces projets structurants. Par ailleurs, le rôle du secteur privé demeure tout aussi déterminant dans la concrétisation de cette transition énergétique.

II- COMMUNICATIONS

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la visite de précurseurs relative au projet de visite d'Etat à Madagascar de SEMme la Présidente de la République de Slovénie, du 06 au 08 avril 2025. Suite au souhait de SE Madame Natasa Pirc Musar, Présidente de la République de Slovénie d'effectuer une visite d'Etat à Madagascar, une délégation de précurseurs a été dépêchée en vue des préparatifs. Dans le cadre de cette mission, la délégation slovène souhaite rencontrer les responsables protocolaires et diplomatiques de la Présidence de la République, de la Primature, ainsi que les hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, dont le Secrétaire Général et les Directeurs Généraux. Sur le plan bilatéral, les relations diplomatiques entre Madagascar et la Slovénie ont été établies en octobre 2006. Le renforcement de cette coopération est jugé pertinent, la Slovénie étant un pays avancé et stable, au marché ouvert, fruit d'une transition économique réussie dans les années 2000.

Plusieurs secteurs de coopération sont identifiés comme prometteurs, notamment les technologies de l'information et de la communication, le commerce, la distribution, ainsi que le tourisme

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'affectation d'un terrain au profit du Ministère du Transport et de la Météorologie (terrain sis Brickaville, Région Atsinanana).

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'accord aux fins de mettre gratuitement à la disposition de la CONGREGATION DES SCEURS FILLES DE MARIE ANTSIRANANA les deux parcelles de terrain portant les propriétés dites « ECOLE FREDERIC LEVAVASSEUR » TN° 26 069-BK et « FREDERIC LEVAVASSEUR » TN° 20 070-BK, sise à Mahavokatra, Fokontany SCAMA, Commune Urbaine de Diego Suarez, District d'Antsiranana I, Région Diana.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la présentation du PROjet TAnora MAhefa (PROTAMA) sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD). L'objectif du projet est de former un capital humain qualifié, entreprenant et adapté aux besoins du marché du travail, en lien avec les filières stratégiques de l'économie nationale (agriculture, textile, énergies renouvelables, etc.). Le projet soutiendra également les jeunes entrepreneurs par un accompagnement technique et un mécanisme de financement en lien avec les banques locales. 6 Centres de Formation Professionnelle d'Excellence seront aussi installés à Manakara, Sambava, Antsirabe, Mahajanga, Tuléar, et Fianarantsoa, selon les secteurs ciblés.

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux relations commerciales avec les Etats-Unis d'Amérique notamment la perception à la hausse des droits de douanes de 47%. De nombreux échanges ont eu lieu avec les différents départements concernés par les modifications des droits de douane annoncées par les États-Unis. D'autres concertations sont prévues, en vue de prendre des mesures, tant sur le plan commercial que diplomatique. Les États-Unis ont accordé un délai de 90 jours avant l'entrée en vigueur de ces droits de douane punitifs.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'adhésion de Madagascar au Protocole d'Accord conclu entre les Etats membres de la SADC sur la création du centre de la SADC pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (SACREEE). Le SACREEE a pour principal objectif de concourir à l'élargissement de l'accès aux services modernes d'énergie et d'améliorer la sécurité énergétique partout dans la région de la SADC en promouvant l'adoption, par les marchés, des technologies des Energies Renouvelables et d'Efficacité Energétique ainsi que des services énergétiques. Madagascar peut manifester son adhésion dans ce centre SACREEE pour bénéficier de toutes ses activités et ses avantages afin d'atteindre les objectifs de développement de l'Energie Renouvelable et de promotion de l'Efficacité Energétique. L'approbation de l'adhésion de Madagascar à ce centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Energétique de la SADC sera manifestée par la signature du Protocole d'Accord.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux d'entretien de la RNS 1 entre Rond-point Anosizato et PK 241+000 (Tsiroanomandidy), financée par le Fonds Routier.

Le Conseil des Ministres a approuvé la réalisation des travaux d'urgence de reconstruction des ponts en BA sur la RNT 18, financés par le Fonds Routier.

- PK 98+300 (Mahamasy) : reconstruction d'un pont en BA de 9,00 ml.
- PK 110+900 (Andakatokapity) : reconstruction d'un pont en BA de 11,50 ml.
- PK 118+850 (Pont Forêt) : reconstruction d'un pont en BA, 11,50 ml.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS + MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation de poursuite de procédure et de paiement des indemnités d'expropriation des personnes touchées par les travaux de construction de l'Autoroute reliant Antananarivo-Toamasina (phase de raccordement avec Tsarasaotra - Toamasina : Commune Rurale Ambatolampy Tsimafotsy (PK0+000) à la Commune Rurale Anosiavo (PK3+500).

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'approbation pour la signature d'un protocole d'accord de partenariat avec la Fondation Chinoise pour le Développement Océanique et le Premier Institut d'Océanographie de la République Populaire de Chine. Cet accord vise à établir une coopération à long terme dans des domaines clés notamment l'économie bleue, la gestion intégrée des zones marines et côtières, la pêche durable, la conservation de la biodiversité marine et le développement de la planification spatiale marine. Ce partenariat permettra un renforcement substantiel des capacités locales à travers des ateliers de formation, des échanges d'expertise et des visites techniques. De plus, la Fondation Chinoise pour le Développement Océanique fournira un appui financier pour des projets liés à la recherche marine et à d'autres initiatives d'économie bleue, consolidant ainsi la gestion durable de nos ressources pour un développement de l'économie bleue. Ce protocole favorisera également la coopération scientifique et technologique à travers le partage de données, la réalisation conjointe d'études et la mise en œuvre de projets innovants. Il constitue une opportunité pour Madagascar de préserver sa biodiversité marine tout en exploitant durablement ses ressources. En parallèle, il renforcera notre position stratégique et notre visibilité internationale en tant qu'acteur engagé dans la région pour le développement de l'économie bleue.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la réforme de l'Autorité Nationale Désignée des marchés carbonés à Madagascar. Depuis son adhésion au Protocole de Kyoto en 2003, Madagascar s'est dotée d'une Autorité Nationale Désignée (AND) pour encadrer les projets carbonés dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre. Cependant, avec la fin du Protocole et l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris (ratifié en 2016), un nouveau cadre international s'impose, notamment à travers l'article 6 portant sur la coopération volontaire en matière de réduction d'émissions. Pour s'adapter à ces évolutions, Madagascar a engagé une réforme de l'AND afin de moderniser ses missions, sa gouvernance et son fonctionnement, et ainsi mieux tirer parti des opportunités offertes par les nouveaux marchés carbonés.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande de poursuite du paiement des indemnités d'expropriation relative aux terrains titrés touchés et de pré validation du paiement des indemnités d'expropriation relatives aux biens non-titrés touchés par les travaux de mise en place de la Nouvelle Ville TANA-MASOANDRO. Les indemnisations pour l'expropriation seront versées aux propriétaires fonciers, après quoi les démarches de sécurisation foncière seront engagées. Il est précisé que seuls les propriétaires dont les informations sont complètes, vérifiées et qui remplissent toutes les conditions légales seront indemnisés

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIAMIFIDY Jean Louis**, Président du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI).

MINISTERE DE LA JUSTICE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1557 du 23 novembre 2022 et portant nomination de **M. ANDRIAMAHAVORY Christian Paul**, Procureur Général près la cour suprême.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAZAFINDRALAMBO Didier Alban Andriamahazonoro**, Procureur Général près la cour d'Appel d'Antananarivo.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-666 du 20 mars 2024 et portant nomination de **M. DELLARIS RANDRIAMANANKEVITRA Huberto**, Préfet de Sambava.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIAMANANTENA Jean Blaise**, Directeur de la Communication du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-221 du 10 février 2022 et portant nomination de **M. KOTOMANGAZAFY Stephason François**, Directeur Régional des Transports et de la Météorologie Haute Matsiatra auprès du Ministère des Transports et de la Météorologie.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-760 du 24 mars 2024 et portant nomination de **M. MANDOVARAZA Tafitason**, Directeur Régional du Tourisme et de l'Artisanat de la Région Anosy auprès du Ministère du tourisme et de l'artisanat.

Iavoloha, ce 09 avril 2024,

*La Direction de la Communication
de la Présidence de la République*